

Conditions générales de vente (CGV) - Aero-Perspective.

Production vidéo aérienne.

1. Objet du contrat

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la micro-entreprise de prestation photo aérienne (dénommée ci-après "le Prestataire") et ses clients, dans le cadre de la fourniture de services de prise de vue aérienne et de livraison de photographies aériennes.

2. Devis et tarifs

Le Prestataire fournira un devis détaillé au client, spécifiant les services proposés, les tarifs applicables, ainsi que les conditions de paiement. Les tarifs peuvent varier en fonction de la durée de la prestation, des équipements utilisés, des lieux de prise de vue, et d'autres paramètres spécifiques à chaque demande.

3. Réservation et paiement

La réservation des services du Prestataire sera confirmée après réception d'un acompte de 30% du montant total du devis. Le paiement intégral devra être effectué avant la réalisation de la prestation. Les modalités de paiement acceptées seront précisées dans le devis.

4. Annulation ou report

En cas d'annulation ou de report de la prestation par le client, des frais pourront être appliqués selon les conditions suivantes :

- Annulation ou report effectué 6 jours avant la date prévue : remboursement de l'acompte.
- Annulation ou report effectué moins de 6 jours avant la date prévue : l'acompte ne sera pas remboursé.

5. Responsabilités du Prestataire

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations avec professionnalisme et dans le respect des normes de sécurité. Il mettra tout en œuvre pour fournir des photographies aériennes de qualité, en utilisant des équipements fiables et conformes aux réglementations en vigueur. Cependant, le Prestataire ne peut garantir la réalisation de clichés parfaits en raison de conditions météorologiques défavorables, de restrictions légales, ou d'autres facteurs indépendants de sa volonté.

6. Utilisation des photographies

Le Prestataire reste propriétaire des photographies aériennes et détient les droits d'auteur correspondants, sauf accord contraire spécifié dans le contrat. Le client bénéficie d'une licence d'utilisation des photographies à des fins personnelles ou promotionnelles, dans la mesure où cela ne viole pas les droits d'auteur du Prestataire. Toute utilisation commerciale des photographies nécessitera une autorisation écrite préalable.

7. Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations et des données fournies par le client dans le cadre de la prestation. Les photographies prises lors de la prestation peuvent être utilisées à des fins promotionnelles, sauf indication contraire du client.

8. Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages directs ou indirects causés par l'utilisation des photographies aériennes, sauf en cas de faute grave ou de négligence avérée de sa part.

9. Droit applicable et litiges

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente sera soumis à la juridiction compétente conformément à la législation en vigueur.

10. Modification des conditions générales de vente

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Les nouvelles conditions générales seront applicables aux contrats conclus après leur publication.

En signant le devis ou en confirmant la réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente.